

# Chapitre 5.

## Perspectives :

### recommandations politiques pour promouvoir l'EPR en Afrique

Pour sa conclusion, le séminaire a débattu des leçons apprises et réfléchi aux perspectives d'avenir. Le communiqué préparé par les ministres qui assistaient au séminaire est repris ci-après.

#### 1. Communiqué du séminaire ministériel sur l'éducation pour les populations rurales en Afrique, Addis-Abeba (Éthiopie), 7-9 septembre 2005

Nous, ministres de l'Éducation, de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche de onze pays d'Afrique subsaharienne<sup>9</sup>, réunis à Addis-Abeba (Éthiopie) du 7 au 9 septembre 2005 pour passer en revue les options et priorités politiques de l'éducation pour les populations rurales et tirer les enseignements des expériences en vue d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement et les objectifs de l'Éducation pour tous, y compris l'éducation primaire universelle, la sécurité alimentaire et la réduction de la pauvreté grâce au développement durable de l'agriculture et des zones rurales en Afrique subsaharienne, considérant que :

- 1. L'éducation pour les populations rurales est une priorité stratégique pour l'Afrique subsaharienne dans la lutte pour réduire l'extrême pauvreté, la faim et la malnutrition ainsi que l'analphabétisme. Actuellement, les populations rurales représentent 71 % de la population totale et devraient, selon les projections, rester importantes au cours des

<sup>9</sup> Afrique du Sud, Burkina Faso, Éthiopie, Guinée, Kenya, Madagascar, Mozambique, Niger, Ouganda, Sénégal et Tanzanie.

trois prochaines décennies (58 % en 2030). Pour 100 enfants citadins ayant accès à l'éducation primaire, 68 seulement bénéficient du même accès dans les zones rurales. Pour 100 enfants citadins qui vont au terme de l'école primaire, 46 seulement y parviennent dans les zones rurales. Le fossé entre garçons et filles est en général plus prononcé dans les zones rurales puisque le rapport entre filles et garçons dans le primaire, le secondaire et le supérieur ainsi que le rapport des femmes alphabétisées vis-à-vis des hommes alphabétisés sont bien inférieurs dans les zones rurales que dans les zones urbaines. Ces inégalités dans l'éducation menacent directement le développement durable en Afrique subsaharienne ;

- 2. Bien que des progrès significatifs et des résultats aient été accomplis en matière d'éducation pour les populations rurales, il reste beaucoup à faire pour s'attaquer aux inégalités flagrantes qui marginalisent les populations rurales, notamment en ce qui a trait à l'accès à l'éducation pour les jeunes filles et les femmes, les enfants qui travaillent, les populations des zones difficilement accessibles et reculées, les populations nomades et pastorales, les minorités ethniques, les handicapés, les réfugiés et les personnes déplacées ;
- 3. Les stratégies de sécurité alimentaire et de réduction de la pauvreté dépendent directement de notre capacité à faciliter l'accès des enfants ruraux à une éducation primaire de qualité et à offrir un enseignement pertinent ainsi que des compétences de base. Elles dépendent aussi de notre capacité à former les communautés d'agriculteurs, de pêcheurs et d'éleveurs ainsi que les populations qui vivent dans les forêts et les déserts. Les besoins éducationnels des populations rurales – enfants, jeunes et adultes – devraient être traités de manière holistique, car les enfants d'aujourd'hui sont les agriculteurs et les citoyens de demain. L'enseignement post-primaire et le développement des compétences ainsi que la formation professionnelle et la réforme de l'enseignement supérieur doivent être traités dans ce cadre ;
- 4. Bien que l'impact direct de l'éducation sur le développement humain et économique soit largement reconnu, il reste beaucoup à faire pour améliorer la qualité et la pertinence de l'éducation pour les populations

rurales. Le séminaire reconnaît que des matériels pédagogiques pertinents doivent être accessibles et disponibles pour les populations rurales ; que la formation et les incitations offertes aux enseignants qui exercent dans des zones rurales doivent être renforcées ; que les programmes pédagogiques doivent devenir plus pertinents et aborder des sujets transversaux importants pour la vie des ruraux, tels que le VIH/sida et d'autres questions de santé, le savoir local, les compétences agricoles de base et la nutrition ; et que l'appropriation des programmes scolaires par les communautés doit être renforcée. Les infrastructures nécessaires aux services sociaux et économiques de base pour les populations rurales doivent être améliorées ;

- 5. Le défi du financement de l'éducation pour les populations rurales est en train de donner lieu à tout un éventail d'innovations et d'incitations impliquant l'appui des pouvoirs publics, la participation de la société civile et l'intervention de bailleurs de fonds ;
- 6. Le défi de l'éducation pour les populations rurales doit être traité au travers de partenariats effectifs entre les décideurs politiques dans le domaine de l'éducation, de l'agriculture et du développement rural. Une collaboration étroite est requise entre les ministères de l'Éducation et de l'Agriculture, de la Pêche et du Développement rural, la société civile, les médias et le secteur privé. À cet égard, l'éducation pour les populations rurales est cruciale pour atteindre les objectifs de l'EPT (Jomtien, 1990 et Dakar, 2000) ainsi que les objectifs de sécurité alimentaire fixés à Rome (1996 et 2002) ;
- 7. Pour élaborer des politiques efficaces et des stratégies de gestion et pour en optimiser l'impact, les programmes nationaux pour l'EPT doivent consolider les systèmes de suivi et d'évaluation, notamment au niveaux infranationaux, pour ce qui a trait à la définition d'objectifs concrets et d'indicateurs mesurables et à la mise en place de systèmes de collecte de données et d'analyse pour l'EPR.

## 2. Recommandations

De ce qui précède, nous, ministres, recommandons que les actions spécifiques décrites ci-après soient prises par les parties prenantes respectives.

Ces recommandations partent du principe que des priorités claires relatives à l'éducation pour les populations rurales seront établies dans le cadre des priorités des stratégies EPT et du développement rural et qu'elles cibleront les zones et les communautés rurales où les besoins des populations sont les plus pressants.

## **1. Pour les gouvernements**

- Améliorer les politiques d'EPT et de développement rural afin de placer l'éducation pour les populations rurales en tête des priorités nationales et s'assurer que cette priorité se traduise par des investissements et des allocations budgétaires accrus en faveur de l'éducation des populations rurales.
- Promouvoir la coordination interministérielle et intersectorielle entre les ministères de l'Éducation, de l'Agriculture, du Développement rural, de la Santé, des Travaux publics et de l'Énergie, ainsi que les ministères des Finances et de la Planification économique pour s'assurer que l'accès à l'éducation et sa qualité, au niveau primaire et dans les cycles suivants, contribuent effectivement au développement des économies rurales et nationales.
- Améliorer l'environnement nécessaire à l'établissement et la gestion de partenariats effectifs entre les gouvernements, le secteur privé, les ONG, les populations, les communautés rurales et la communauté internationale en vue de leur participation à l'éducation pour les populations rurales.
- Améliorer les statistiques et les systèmes d'information pour la gestion de l'éducation (EMIS) sur l'éducation pour les populations rurales.

## **2. Pour les ministères de l'Éducation, de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche**

- œuvrer ensemble et avec la société civile ainsi que le secteur des entreprises pour élaborer et mettre en place des politiques nationales décentralisées ainsi que des initiatives et des stratégies pour l'éducation pour les populations rurales associées à des objectifs clairs répondant aux priorités de développement locales et nationales (en plus des OMD et des documents stratégiques pour la réduction de

la pauvreté) ; bâtir des leaderships communautaires efficaces et les faire participer aux processus de décentralisation ; mesurer l'impact de l'EPR en termes de création de leaderships communautaires, d'habilitation économique et sociale et d'amélioration des moyens de subsistance des ruraux.

- œuvrer en vue d'assurer un accès équitable à une éducation de qualité pour les populations rurales ce qui est, aujourd'hui, un défi majeur pour atteindre l'EPT. Ce défi peut être relevé grâce à des actions spécifiques qui améliorent l'accès à l'éducation, notamment l'élargissement du réseau scolaire pour inclure les communautés et les régions isolées ; le recours à des systèmes alternatifs d'offre d'éducation, notamment les TIC, la radio rurale et l'éducation informelle ; l'éducation des jeunes filles ; la promotion de programmes d'alimentation scolaire ainsi que d'autres actions de discrimination positive pour atteindre les groupes habituellement marginalisés ou mal desservis comme les nomades, les montagnards, les populations éloignées, les enfants qui travaillent, les réfugiés, les personnes déplacées et les minorités ethniques.
- Améliorer la qualité de l'éducation pour les populations rurales en leur fournissant du matériel pédagogique en quantité suffisante et de bon niveau, en formant et en offrant des incitations aux enseignants ruraux, en octroyant aux communautés rurales la faculté de s'approprier les programmes scolaires et en renforçant la pertinence des programmes pédagogiques afin de relever les défis du développement rural (par exemple, le VIH/sida, les questions de santé, les rôles de leadership, la modernisation de l'agriculture, les différentes options de modes de subsistance, les approches orientées vers le marché, la création d'emplois et de revenus). En résumé, l'éducation devrait permettre aux populations rurales de répondre efficacement à leurs aspirations culturelles, sociales et économiques.

### **3. Pour la société civile et le secteur des entreprises**

- Aider les populations et les communautés rurales à participer davantage et plus efficacement à la formulation, la mise en place et l'évaluation des politiques et programmes d'éducation pour les populations

rurales et ce, en vue de tirer de l'EPR le maximum de profits pour leurs communautés.

- œuvrer de concert et avec le soutien des ministères de l'Éducation, de l'Agriculture et du Développement rural pour élargir l'accès des communautés rurales à l'éducation, améliorer la qualité et la pertinence des programmes pédagogiques pour les populations rurales et élaborer des politiques d'éducation pour les populations rurales.

#### **4. Pour les organismes de coopération**

- Consolider le travail entrepris en Afrique subsaharienne dans le cadre du programme phare EPR par la FAO et l'UNESCO – avec l'appui de l'Institut international de planification de l'éducation (IIPÉ), du Bureau régional pour l'éducation en Afrique (BREDA) de l'UNESCO et de l'Association pour le développement de l'éducation en Afrique (ADEA) – et l'étendre à d'autres partenaires intéressés, comme contribution importante à la réduction de la pauvreté dans les zones rurales, aux OMD, à l'EPT et à l'agriculture et au développement rural durables.
- S'assurer que les résultats et recommandations de ce séminaire ministériel seront présentés par l'entité la plus appropriée à la réunion du groupe de travail de haut niveau sur l'EPT, prévue en Chine du 28 au 30 novembre 2005.
- Inviter le mouvement EPT à inclure l'EPR comme une question clé et permanente aux niveaux national et international, notamment dans le cadre de l'Initiative de mise en œuvre accélérée.
- Inviter l'Union africaine et le NEPAD à prendre en charge l'EPR en tant que priorité politique régionale devant soutenir les initiatives nationales.
- Encourager l'UNESCO et la FAO à renforcer la recherche appliquée sur les indicateurs de suivi et d'évaluation de l'EPR, afin de pouvoir mettre à la disposition des partenaires nationaux et de la communauté internationale un diagnostic et un bilan de l'EPR fiables susceptibles d'appuyer la prise de décisions politiques.
- Demander à la FAO, à l'UNESCO et à l'ADEA d'approcher la communauté internationale afin d'identifier des voies et moyens novateurs pour financer l'EPR en Afrique.

## **5. Pour la communauté des bailleurs de fonds**

- Fournir des ressources supplémentaires qui soient ciblées sur l'EPR dans le cadre des stratégies visant l'EPT, la réduction de la pauvreté, la sécurité alimentaire et le développement rural.
- Travailler en complémentarité avec les programmes nationaux en augmentant les financements indispensables pour développer l'éducation pour les populations rurales et venir en appui directement aux initiatives locales qui participent efficacement à l'EPR.



# Références

- Avila, M.; Gasperini, L. (with inputs from P. van Lierop, J. Heney and A. Ufer). 2005. *The MDGs and sustainable rural development in sub-Saharan Africa: challenges and implications for education for rural people (ERP)*. Document de travail préparé en vue du séminaire ministériel sur l'éducation pour les populations rurales en Afrique : leçons, options et priorités. Addis-Abeba (Éthiopie), 7-9 septembre 2005. Rome : FAO.
- Bekele-Tesemma, A. 2005. *Capacity-building for rural people in Africa: policies, agenda for improved focus on capacity-building issues, strategies and actions*. Document de travail préparé en vue du séminaire ministériel sur l'éducation pour les populations rurales en Afrique : leçons, options et priorités. Addis-Abeba (Éthiopie), 7-9 septembre 2005. Capacity-building World Agroforestry Centre (ICRAF).
- Bitamezine G.-N. 2005. *Status of education for rural people in Uganda*. Document de travail préparé en vue du séminaire ministériel sur l'éducation pour les populations rurales en Afrique : leçons, options et priorités. Addis-Abeba (Éthiopie), 7-9 septembre 2005. Kampala, Ouganda : ministère de l'Éducation et des sports.
- Department of Education, South Africa. 2005. *Country report: South Africa*. Document de travail préparé en vue du séminaire ministériel sur l'éducation pour les populations rurales en Afrique : leçons, options et priorités. Addis-Abeba (Éthiopie), 7-9 septembre 2005.
- Department of Education, South Africa. 2005. *Education for rural people (ERP) South Africa*. Document de travail préparé en vue du séminaire ministériel sur l'éducation pour les populations rurales en Afrique : leçons, options et priorités. Addis-Abeba (Éthiopie), 7-9 septembre 2005.
- Diop, A. 2005. *Éducation des populations rurales en Afrique : rapport national du Niger*. Document de travail préparé en vue du séminaire ministériel sur l'éducation pour les populations rurales en Afrique : leçons, options et priorités. Addis-Abeba (Éthiopie), 7-9 septembre 2005. Niamey : ministère du Développement agricole de la République du Niger.
- Dixon, J.; Gulliver, A. (with D. Gibbon). 2001. *Farming systems and poverty: improving farmers' livelihoods in a changing world*. Rome : FAO ; Washington, DC : Banque mondiale.

Food and Agriculture Organization of the United Nations (FAO). 2005. *Toward multi-sectoral responses to HIV/AIDS: Implications for education for rural people (ERP)*. Document de travail préparé en vue du séminaire ministériel sur l'éducation pour les populations rurales en Afrique : leçons, options et priorités. Addis-Abeba (Éthiopie), 7-9 septembre 2005. FAO : Rome.

Juvane, V. 2005. *Redefining the role of multi-grade teaching*. Document de travail préparé en vue du séminaire ministériel sur l'éducation pour les populations rurales en Afrique : leçons, options et priorités. Addis-Abeba (Éthiopie), 7-9 septembre 2005. Paris : Groupe de travail de l'ADEA sur la profession enseignante.

Ministère de l'Éducation de base et de l'Alphabétisation de la République du Niger. 2005. *État des lieux des plans d'action nationaux EPT et analyse des stratégies de règlement des problèmes d'accès et de qualité de l'éducation pour les populations rurales*. Niamey.

Ministère de l'Éducation de base et de l'Alphabétisation du Burkina Faso. Direction des études et de la Planification. 2002. *Statistiques de l'éducation de base 2001/2002*. Ouagadougou.

Ministère de l'Éducation de base et de l'Alphabétisation du Burkina Faso. Direction des études et de la Planification. 2003. *Statistiques de l'éducation de base 2002/2003*. Ouagadougou.

Ministère de l'Éducation de base et de l'Alphabétisation du Burkina Faso. Direction des études et de la Planification. 2004. *Statistiques de l'éducation de base 2003/2004*. Ouagadougou.

Ministère de l'Éducation de base et de l'Alphabétisation du Burkina Faso. Direction des études et de la Planification. 2005. *Statistiques de l'éducation de base 2004/2005*. Ouagadougou.

Ministère de l'Éducation et des sports, Ouganda, 2005. *Country report: Uganda*. Document de travail préparé en vue du séminaire ministériel sur l'éducation pour les populations rurales en Afrique : leçons, options et priorités. Addis-Abeba (Éthiopie), 7-9 septembre 2005.

Ministère de l'Éducation nationale du Sénégal. 2005. *État des lieux de l'éducation des populations rurales au Sénégal*. Document de travail préparé en vue du séminaire ministériel sur l'éducation pour les populations rurales en Afrique : leçons, options et priorités. Addis-Abeba (Éthiopie), 7-9 septembre 2005.

Ministère de l'Éducation nationale du Sénégal. *Rapport de pays : Sénégal*. Document de travail préparé en vue du séminaire ministériel sur l'éducation pour les populations rurales en Afrique : leçons, options et priorités. Addis-Abeba (Éthiopie), 7-9 septembre 2005.

Ministry of Education and Culture, Mozambique, in collaboration with the Ministry of Agriculture, FAO and UNESCO. 2005. *Education for rural*

- people in Mozambique: Present situation and future perspectives.* Document de travail préparé en vue du séminaire ministériel sur l'éducation pour les populations rurales en Afrique : leçons, options et priorités. Addis-Abeba (Éthiopie), 7-9 septembre 2005.
- Mlama, P. 2005. *Gender and education for rural people.* Document de travail préparé en vue du séminaire ministériel sur l'éducation pour les populations rurales en Afrique : leçons, options et priorités. Addis-Abeba (Éthiopie), 7-9 septembre 2005. Forum des éducatrices africaines (FEA).
- Mulkeen, A. 2005. *Teachers for rural schools: a challenge for Africa.* Document de travail préparé en vue du séminaire ministériel sur l'éducation pour les populations rurales en Afrique : leçons, options et priorités. Addis-Abeba (Éthiopie), 7-9 septembre 2005. Banque mondiale : région Afrique.
- Organisation des Nations unies. 2004. *Rapport sur la population mondiale.* Consulté sur Internet à l'adresse suivante : [un.org/esa/population/publications/wup2003/2003UrbanRural2003\\_web.xls](http://un.org/esa/population/publications/wup2003/2003UrbanRural2003_web.xls)
- Shibeshi, A. 2005. *Education for rural people in Ethiopia.* Document de travail préparé en vue du séminaire ministériel sur l'éducation pour les populations rurales en Afrique : leçons, options et priorités, Addis-Abeba (Éthiopie), 7-9 septembre 2005.
- UNESCO. 1990. *Déclaration mondiale sur l'Éducation pour tous. Répondre aux besoins éducatifs fondamentaux.* Adoptée par la Conférence mondiale sur l'éducation organisée à Jomtien (Thaïlande), 5-9 mars 1990.
- Wako, T.-N. 2005. *National education statistics information systems.* Document de travail préparé en vue du séminaire ministériel sur l'éducation pour les populations rurales en Afrique : leçons, options et priorités, Addis-Abeba (Éthiopie), 7-9 septembre 2005. Paris : Groupe de travail de l'ADEA sur les statistiques de l'éducation.



# **A propos de l'ADEA**

**Forum** pour le dialogue politique sur l'éducation en Afrique

**Réseau** de professionnels, de praticiens et de chercheurs

dans le domaine de l'éducation

**Partenariat** entre ministères de l'éducation et organismes de coopération au développement

**Catalyseur** pour les réformes de l'éducation

L'Association pour le développement de l'éducation en Afrique (ADEA) existe depuis 1988. Sous la désignation « Bailleurs de fonds pour l'éducation en Afrique » (DAE), elle a d'abord été créée pour promouvoir le dialogue sur les politiques éducatives en Afrique et servir de cadre à une meilleure coordination des organismes de développement.

Depuis sa création, l'ADEA est devenue un véritable partenariat entre les ministres africains de l'éducation et de la formation et leurs partenaires techniques et externes. Elle a également évolué pour constituer aujourd'hui un réseau de professionnels, de praticiens et de chercheurs et, de par le dialogue politique qu'elle promeut, un catalyseur pour les réformes de l'éducation.

Le dialogue sur les politiques se déroule à travers les programmes et activités mis en œuvre par le Secrétariat de l'ADEA et ses groupes de travail. Evénement le plus important pour l'éducation en Afrique, les biennales qu'elle organise en sont les moments forts. Les conférences ministérielles africaines ainsi que les séminaires du comité directeur de l'ADEA constituent des occasions privilégiées pour renforcer le dialogue politique régional et les échanges sur l'agenda de la coopération éducative en Afrique.

Les groupes de travail (GT) de l'ADEA cultivent également un dialogue sur les politiques autour de priorités éducatives identifiées comme telles par les pays africains. Actuellement au nombre de onze, ces GT s'intéressent aux thèmes suivants : analyse sectorielle en éducation, communication pour l'éducation et le développement, développement de la petite enfance, éducation non formelle, enseignement à distance et apprentissage libre, enseignement supérieur, finances et éducation, livres et matériel éduca-

tif, profession enseignante, statistiques de l'éducation, enseignement des mathématiques et des sciences. Quatre autres groupes ad hoc sont chargés de mener un travail exploratoire autour des préoccupations liées au VIH/SIDA, à la qualité de l'éducation, au dialogue politique et au post-primaire.

Parmi ses autres activités l'ADEA encourage le partage d'expériences et de compétences africaines à travers son programme d'échanges intra-africains. Ce programme a pour objet de faciliter les visites d'études entre pays et les missions d'expertise de spécialistes africains envoyés pour assister les pays demandeurs. L'ADEA apporte également son appui à la coordination nationale des organismes de financement. Depuis 2001, elle organise un Prix africain du journalisme d'éducation pour encourager la presse africaine à s'intéresser à l'éducation et à contribuer aux débats publics dans ce domaine.

L'ADEA est par ailleurs une source d'informations sur l'éducation en Afrique. Elle met à la disposition des intéressés plusieurs bases de données sur ses activités, sur les programmes et projets à financement externe, sur les statistiques de l'éducation en Afrique et sur les spécialistes et professionnels de l'éducation africains.

Enfin, un programme de publications diffuse les enseignements tirés des biennales et met en valeur les expériences porteuses qui se déroulent sur le continent africain. Le Secrétariat publie en outre une lettre d'information trimestrielle et un Bulletin de brèves mensuel.

Pour plus d'informations sur l'ADEA vous pouvez consultez son site web : [www.adeanet.org](http://www.adeanet.org)





## **L'éducation pour les populations rurales en Afrique**

### **L'ouvrage**

La majorité de la population mondiale vit en milieu rural, et les ruraux sont particulièrement nombreux en Afrique subsaharienne.

La plupart d'entre eux sont pauvres, illétrés et sous-alimentés. La faim dont ils souffrent chroniquement nuit à leurs facultés cognitives et le manque d'éducation limite leurs capacités productives, entretenant ce faisant la pauvreté. Les filles sont les plus durement touchées.

Pour devenir réalité à l'horizon 2015, les objectifs inscrits dans la déclaration du Millénaire – réduction de la pauvreté, sécurité alimentaire, enseignement primaire universel et équité entre les sexes – exigeront un effort supplémentaire dans les zones rurales et plus particulièrement en Afrique. La croissance du secteur agricole et l'amélioration de l'éducation sont vitales pour ouvrir des perspectives et impartir aux ruraux les connaissances pratiques et théoriques dont ils ont besoin – au vu de leur environnement culturel, économique et naturel – pour relever leur niveau de vie, leurs revenus et leur productivité.

Face à la pauvreté, l'illettrisme et l'insécurité alimentaire généralisés dans les zones rurales, la FAO et l'UNESCO ont lancé en 2002 un programme phare – L'éducation pour les populations rurales – à l'origine d'un certain nombre d'initiatives. C'est dans ce cadre que la FAO, l'Association pour le développement de l'éducation en Afrique (ADEA) et l'IIEP/UNESCO ont organisé ensemble à Addis-Abeba, en septembre 2005, un séminaire régional sur l'éducation pour les populations rurales en Afrique.

Le présent ouvrage s'appuie sur les conclusions de ce séminaire pour analyser les besoins des populations rurales dans toute la diversité de leurs contextes éducatifs. Il explore également des solutions prometteuses en matière de planification et de pilotage pour relever les défis de l'éducation pour tous et du développement rural.



#### **Association pour le développement de l'éducation en Afrique (ADEA)**

Institut international de planification de l'éducation (IIEP)/UNESCO

7,9, rue Eugène Delacroix – 75116 Paris, France

Tél : +33 (0)1 45 03 77 57    Fax : +33 (0)1 45 03 39 65

Mél : adea@iiep.unesco.org    site web : [www.ADEAnet.org](http://www.ADEAnet.org)



**Organisation  
des Nations Unies  
pour l'Alimentation et l'Agriculture**

Education For Rural People, FAO, Via delle Terme di Caracalla, 00100 Rome, Italie

Mél : [erp@fao.org](mailto:erp@fao.org)    site web : <http://www.fao.org/sd/erp/>